



Coordination académique
Nantes

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture
et de la Formation Professionnelle

Coordination académique – Académie de Nantes

2, place de la gare de l'État – 44 200 NANTES

Tel : 06 84 72 02 92 – Mail : fneccfpfo.acnantes@gmail.com



Déclaration liminaire – CHSCTA « spécial » du 28 avril 2020

Pas de reprise sans dépistage systématique et régulier, Sans mise en œuvre de toutes les mesures de protection nécessaires

L'annonce du président de la République le 13 avril de rouvrir les crèches, écoles et établissements scolaires à partir du 11 mai, alors même que tous les lieux publics resteront fermés, est irresponsable et dangereuse. L'Ordre des médecins dénonce dans ce choix « *un manque absolu de logique* », qui ne pourra qu'aggraver l'épidémie.

Dans un avis du 20 avril dernier, le « conseil scientifique » indique que « *le risque de transmission [du virus] est important dans les lieux de regroupement massif que sont les écoles et les universités, avec des mesures barrières particulièrement difficilement à mettre en œuvre chez les plus jeunes* ». C'est la raison pour laquelle il « *propose de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre* ».

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) alerte sur le fait qu'un déconfinement sans dépistage, ni moyens de protection engendrerait une deuxième vague de contamination prévisible. La réouverture des établissements scolaires, même partielle ou progressive, expose ainsi l'ensemble de la population à de tragiques conséquences.

Cette date du 11 mai ne répond pas à la réalité d'une situation scolaire, mais à des attentes qui sont économiques : en annonçant un retour des élèves dans les établissements, le président de la République prépare la mise à disposition de tous les travailleurs pour un retour au travail, dans les conditions sanitaires qui ne garantissent pas leur protection. Il a beau affirmer que la santé des Français est sa préoccupation principale, ses annonces montrent qu'il est prêt à sacrifier des vies pour répondre aux exigences patronales du MEDEF qui, sans aucune considération de la situation, a déclaré que les Français devront travailler encore plus après le confinement.

A cet égard, la FNEC FP **FO** demande l'abrogation de l'ordonnance gouvernementale du 15 avril dernier qui impose jusqu'à dix jours de congés ou RTT à l'ensemble des agents placés en autorisation spéciale d'absence et jusqu'à cinq jours pour les personnels en télétravail. Elle revendique le droit des agents à disposer librement de leurs droits à congés.

Pour la FNEC FP FO, sans dépistage systématique de tous les personnels et élèves, sans toutes les mesures et les moyens de protection nécessaires (notamment les masques FFP2, gel hydroalcoolique, gants, blouses, lunettes, points d'eau à hauteur des besoins, désinfection totale et

quotidienne des locaux et des matériels...), il ne saurait y avoir de reprise des cours. L'École n'est pas une garderie.

La FNEC FP **FO** prendra toutes ses responsabilités et utilisera tous les moyens en sa possession pour préserver la santé des personnels, des élèves et de leurs familles. Elle soutient tous les personnels qui refuseront de retourner sur leurs lieux de travail le 11 mai, sans dépistage systématique, sans les protections nécessaires.